

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS679

présenté par
Mme Morel, rapporteure thématique

ARTICLE 2

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« en retour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.